



## PROJET 2010

Le projet 2009, après deux années difficiles, nous a permis de repositionner l'Association dans un mode de fonctionnement normal.

Afin d'assurer un service de qualité à nos employés, nous devons tout d'abord pérenniser notre association. Pour cela nous devons prioritairement stabiliser le budget et revenir à un fonctionnement sans subventions exceptionnelles, et maintenir ou atteindre un niveau d'adhésions de 350 adhérents et 450 équivalent-« panier simple », afin de stabiliser notre base budgétaire et couvrir nos dépenses de fonctionnement. Nos efforts principaux ont donc porté :

1. sur l'assainissement financier de la structure, avec le soutien de nos experts-comptables et Commissaire aux Comptes, un effort particulier du Directeur pour obtenir un versement rapide des subventions et un effort également de l'équipe d'encadrement pour dépenser avec circonspection,
2. sur l'amélioration de la qualité et des quantités de nos légumes, priorité traduite par l'approbation de deux postes de jardiniers supplémentaires, conjuguant ainsi l'aspect production avec l'objet même de l'Association de développement des actions d'insertion.

Nous avons également défini un axe d'amélioration de l'insertion en augmentant le soutien et l'encadrement des jardiniers, qui s'est traduit par l'obtention d'un nouveau poste d'encadrant et l'embauche de la personne adéquate.

En milieu d'année, une opportunité d'obtenir des surfaces cultivables conséquentes s'est faite jour, permettant ainsi le questionnement du futur de l'Association. Une Commission de membres du CA (Commission Implantation) a été mandatée pour bâtir l'avant-projet.

### **Notre volonté est d'être un acteur incontournable de la réinsertion des personnes en difficulté par l'activité économique en Ile de France.**

La volonté du CA est clairement d'engager la structure dans une phase de développement, en renforçant la qualité et l'efficacité des actions d'insertion. Le projet 2010 s'inscrit dans cette volonté.



## **Maintien de l'activité opérationnelle.**

La volonté de développement de la structure ne doit pas oblitérer la nécessité de continuer à progresser sur les actions d'insertion en cours et de servir les adhérents avec des produits de qualité irréprochable et en quantités suffisantes. Nous devons donc continuer et pérenniser les actions en cours.

### **Organisation :**

#### **CA :**

- Développer le fonctionnement en Commissions au Conseil d'Administration pour agir plus efficacement.
- Trouver les moyens d'action appropriés pour limiter le turn-over de l'équipe d'encadrement.
- Entreprendre la mise en place du Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

#### **Encadrement :**

- Capitaliser sur le 3eme encadrant pour améliorer le suivi et la formation des Jardiniers.
- Créer un poste administratif, permettant d'alléger la charge administrative de l'équipe d'encadrement, lui permettant de se concentrer ainsi sur des tâches à plus forte valeur ajoutée vis-à-vis des actions d'insertion.
- Continuer le développement de la formation de l'équipe d'encadrement.
- Développer la relation avec le réseau d'adhérents.

#### **Jardiniers**

- Continuer le développement d'actions de formation et d'ouverture.
- Rechercher d'autres sociétés partenaires sur l'exemple de Cofiroute.

### **Partenaires :**

#### **Adhérents**

- Développer le lien avec les dépôts en mettant notamment en place la Charte des Dépôts, qui végète depuis un an.
- Réfléchir à une Charte de l'Adhérent.
- Impliquer les adhérents plus régulièrement, par exemple la distribution des paniers le samedi ou lors d'actions ponctuelles (cf précédente Fête des Adhérents)

#### **Développer la Commission Communication**

- Développer une communication plus structurée, avec la réfection du Site Internet, de la Plaquette et d'un développement de la Feuille de Chou.
- Mettre en place la liste des événements 2010.
- Communiquer nos actions et développer des actions conjointement avec les partenaires institutionnels
- Développer l'attractivité du Conseil d'Administration afin d'attirer de nouveaux administrateurs

#### **Institutionnels & Fondations**

- Développer l'attractivité et la visibilité des Potagers par des actions ponctuelles sur le terrain par exemple avec des entreprises.



## **Finance :**

Finaliser la possibilité de devenir une Association d'Intérêt général, afin de diversifier nos ressources notamment financières (dons de société ou de personnes physiques)

Médiatiser et attirer les investisseurs du Livret d'Épargne Solidaire (avec le Crédit Coopératif)

Finaliser la possibilité de recruter des adhérents non consommateurs

Statuer sur le prix des paniers (et la quantité liée) et les augmentations

Prioriser les investissements programmés

## **Production :**

Améliorer les conditions de travail des encadrants et jardiniers dans la mesure du possible (limiter le nombre de terrains cultivés, continuer les sécurisations des sites, développer les espaces de stockage et rangement...)

Capitaliser sur le matériel fourni par l'Agence des Espaces Verts et les investissements en cours pour mieux mécaniser et utiliser au maximum les terrains et équipements existants.

Développer la qualité des paniers à la source et le suivi de la qualité des paniers près des adhérents.

Essayer d'augmenter la production en vue d'augmenter les adhésions ou de transformer.



## Le développement de la structure

Il est quasiment certain à date de l'obtention des terrains additionnels, environ 3.5ha, en une seule parcelle. Cette opportunité met en questionnement le développement des Potagers, et notamment la possibilité d'une relocalisation des bâtiments administratifs et d'accueil.

Cette parcelle est localisée aux abords du « Clos des célestins », offrant une proximité avec le centre de la commune de Marcoussis.

## Réimplantation

Il est d'ors et déjà acquis, d'après décision du Conseil d'Administration, sur proposition de la Commission, qu'un poste de Chef de Projet, rattaché au Directeur des Potagers, est créé pour gérer ce projet. Des possibilités de financement existent au niveau du Conseil général pour ce type de poste et le dossier de demande passera en commission en Juin. Ce poste est pérenne et cette décision est prise dans la perspective de continuer dans un mode de développement après ce projet.

Après le passage en commission, s'en suivra l'embauche de la personne appropriée et la proposition d'une équipe pour développer et réaliser le projet.

Trois contraintes sont clairement fixées pour ce projet.

1. Pérenniser la structure physique de l'Association, par une implantation sur un site unique et durable, des bâtiments administratifs, d'accueil et de stockage des produits.
2. Ne pas cannibaliser l'activité opérationnelle du Jardin par la réalisation du projet.
3. Déterminer une enveloppe financière globale du projet et proposer des pistes de financement spécifiques.

La Commission Implantation et l'équipe de travail devront soumettre des propositions au Conseil d'Administration sur un certain nombre de points de vigilance (liste non exhaustive), structurant l'avenir, tout au moins court-terme, de la structure.

1. Doit-on augmenter la surface cultivable globale, sachant que cela augmentera mécaniquement le besoin en postes d'insertion et en encadrement, mais également le nombre/la quantité de produits à vendre ? Cette question est cruciale, portant sur l'objet même de l'Association et les moyens qu'elle met en œuvre pour développer ses actions. Il faut garder à l'esprit que le recentrage des activités sur quelques parcelles clés suffisamment grandes, permet de fixer les salariés et d'améliorer significativement la qualité du travail d'encadrement associé.
2. Si accroissement des ventes il y a, ceci doit-il porter sur un accroissement du nombre d'adhérents ou souhaite-t-on des débouchés différents (écoles, marchés, vente directe sur site...) ? Les impacts de ces options sont bien sûr différents, en termes d'opportunité de développement pour les Jardiniers et de visibilité pour les Potagers.
3. En cas d'accroissement du nombre de postes de jardiniers, quels sont les nouvelles activités d'encadrement et d'insertion susceptibles d'être créées et permettant le développement de la structure dans son objet même (postes d'accueil aux adhérents, supervision du stockage et de la chaîne de livraison, postes de livreurs additionnels...)



## **Le développement du Conseil d'Administration.**

Après une dizaine d'année d'évolution de la structure et le besoin de redynamisation vers des développements significatifs, les statuts de l'Association doivent être remis à jour pour envisager les termes permettant son développement.

C'est notamment le cas avec la simplification des termes utilisés pour décrire le Conseil d'Administration et clarifier son fonctionnement. Deux nouveaux postes sont ouverts vers de nouveaux membres, porteurs d'idées et de dynamisme.

Les nouveaux statuts seront proposés pour validation à la prochaine Assemblée Générale.

Pour accélérer le travail du Conseil d'Administration, l'objectif fixé cette année est de systématiser la création de commissions, présidées par un membre du Conseil d'Administration et ouvertes aux adhérents. Ceci devrait permettre une réalisation plus rapide des idées émises, impliquer plus largement les adhérents et être plus ouverts à d'autres perspectives.

Les commissions « Réimplantation » et « Fiscalité » sont déjà créées et actives. Les commissions « Fête des 10 ans » et « Communication » sont à dynamiser. D'autres sont à créer comme « Implication des Adhérents ».

## **Développement des ressources financières**

Indépendamment du projet de réimplantation et de ses impacts financiers associés, la structure doit entamer une diversification de ses ressources financières. Un désengagement des subventions des institutionnels est inéluctable, même si les Potagers n'en ont pas souffert significativement pour l'instant, au prix d'un effort soutenu des membres du CA et du Directeur auprès des institutions.

En fonction du résultat de la déclaration d'Utilité Intérêt général, de nouvelles perspectives pourront être développées, soit vers les personnes physiques (diminution de l'impôt sur la fortune notamment), soit vers les entreprises/fondations privées.



## **Et après...**

La réalisation du projet de réimplantation et de toutes ses ramifications laissent entrevoir une année 2010 chargée et pleine de promesses.

Notre volonté d'être un acteur incontournable de la réinsertion des personnes en difficulté par l'activité économique en Ile de France ouvre des perspectives innombrables, que nous nous devons d'examiner, mais qui doivent être priorisées, en tenant compte des activités en cours, qui ne doivent pas périliter ni baisser en qualité, et des projets lancés.

D'autres sujets sont déjà identifiés pour améliorer notre service aux salariés comme la création d'un Club Entreprise, ou pour attirer des nouveaux adhérents ou améliorer le service rendu, comme la mise en place de filière avec d'autres produits ou de la transformation.

Ces sujets ne sont pas prioritaires cette année.

oOo